



OrTra Neuchâtel Santé-Social

Titre : critères pour étude de dossier au portail d'entrée CAP/TAE pour qu'une lacune soit considérée comme acquise

Rédigé par : LH. Relu SD-SM

Processus : CAP/TAE - ASE

No : 2 / 05.09.2024

Distribution : évaluateurs OrTra + site internet

- On ne peut pas imputer la même preuve à deux endroits (1 heure imputée dans une lacune ne peut pas l'être dans une autre lacune)
- Les attestations des entreprises doivent être détaillées, pour permettre le contrôle des conditions ci-dessous
- L'expérience permettant d'envisager qu'une compétence est acquise doit avoir été effectuée hors situation de stage, et acquise post obtention du CAP.
- L'expérience acquise après que le candidat a déposé ses éléments pour la première fois ne peut pas être prise en compte.
- En cas de contestation d'expertise, le candidat doit téléverser des moyens de preuve supplémentaires sur le portail du SEFRI. Le dossier est alors relu par un binôme d'experts, mandatés par l'OrTra. Une nouvelle expertise est ensuite de toutes façons rendues au candidat.

	Lacune 1 : Connaissances pratiques et théoriques sur les enfants âgés de 6 à 12 ans : développement de l'enfant, prise en charge pédagogique, animation d'activité, troubles rencontrés.	Lacune 2 : Approche déontologique et utilisation des outils de formation (dossier de formation) : organiser, planifier, évaluer des situations quotidiennes	Lacune 3 : Intégration du contexte des institutions de l'enfance en Suisse (contexte) : bases légales suisse et connaissances organisationnelles du secteur de l'enfance.	Lacune 4 : Réseau et collaboration : collaborer avec les proches et autres personnes de référence, soutenir les contacts sociaux et les relations.
nb d'heures à prouver	560 heures	280 heures	280 heures	140 avec 6-12 ans + 140 en Suisse
pays d'exécution	F ou CH	CH	CH	F et/ ou CH
Lieu	en institution avec des enfants âgés de 6 à 12 ans	en institution	en institution avec des enfants âgés de 0 à 12 ans	en institution
conditions	<ul style="list-style-type: none"> doit décrire le suivi et la gestion de groupes 	<ul style="list-style-type: none"> suivi par FEE 5 dossiers doivent être présentés, dont obligatoirement les objectifs a2 et f4. Le standard des dossiers de formation selon Savoirsocial.ch doit être complètement respecté. 	<ul style="list-style-type: none"> avec relation hiérarchique, description du système de prise en charge 	<ul style="list-style-type: none"> doit décrire: accueils, départs, colloques, phases d'adaptation